

# **Mémoire du comité Voix des parents du quartier Ste-Rose/ Fabreville-Est dans le cadre des audiences publiques sur le second projet de schéma d'aménagement et de développement de la ville de Laval**

Mai 2017

## **Introduction**

Le comité Voix des parents Ste-Rose/ Fabreville-Est que nous représentons est chapeauté par M<sup>l</sup>les Lieux en Forme et financé par Avenir d'enfants. Il a pour but de faire de notre communauté un meilleur endroit pour soutenir le développement et le bien-être des enfants et des familles.

Un comité de parents a été formé en septembre 2016 qui a tenu une consultation auprès de 200 familles du quartier (vox pop, sondages Facebook et focus group). Nos propositions sont inspirées des préoccupations des familles des quartiers que nous représentons.

Nous travaillons actuellement sur une planification quatre saisons à l'intention des familles, au parc Marc-Aurèle-Fortin à Fabreville. Nous souhaitons que ce genre d'initiatives s'étende à d'autres quartiers de la ville. Les fonds utilisés pour ce projet disparaîtront d'ici quelques années. Nous souhaitons que la Ville supporte et finance ce genre d'initiatives afin de faire de nos quartiers des milieux plus vivants.

## **Ce que les parents nous ont dit**

Parmi les préoccupations qui sont ressorties du sondage auprès des familles, il y a l'idée de tenir compte des besoins de base des enfants, en particulier le jeu libre, de mieux tenir compte des problèmes de conciliation famille-travail et finalement d'améliorer la sécurité routière et de favoriser le transport actif et le transport en commun.

### **1 - Favoriser le jeu libre des enfants**

Afin de favoriser le besoin de jouer, nous voudrions favoriser davantage le jeu libre, en particulier dans nos parcs, que ces parcs soient davantage fréquentés, qu'il y ait davantage de structures de jeux pour tous les âges et aussi de développer davantage de lieux intergénérationnels. Nous souhaitons favoriser l'animation de nos parcs, en particulier grâce à des initiatives citoyennes. Nous demandons à la Ville de soutenir davantage des projets pilotes impliquant des citoyens (activités pour et par les citoyens). Concernant les besoins liés à

l'écocitoyenneté, il devrait y avoir encore plus de services de compostage dans les quartiers et il serait bon de développer des jardins communautaires.

## **2 - Difficile conciliation travail-famille**

Les familles nous ont fait part des difficultés de conciliation travail-famille et de l'importance d'améliorer le temps de qualité en famille. Les parents vivent la pression de la performance et une difficile conciliation du travail avec les horaires des enfants. Il pourrait y avoir une plus grande sensibilisation des employeurs sur le territoire lavallois de l'importance de la conciliation travail-famille en suggérant plus de flexibilité dans les horaires et des congés familiaux. Durant les vacances, la Ville offre déjà des camps de jour à prix modique, mais ils ne sont pas présents partout sur le territoire. D'autres camps viennent pallier à cette offre de camp de jour, mais les coûts sont souvent plus élevés. Nous souhaitons que la Ville de Laval et ses partenaires favorisent davantage les camps de jour à prix modique sur son territoire pour répondre aux besoins des familles. Il pourrait également y avoir une liste centralisée de camps de jour disponibles.

Du point de vue des transports, nous souhaitons une amélioration des transports par davantage de voies réservées pour faciliter les déplacements vers le travail et une amélioration des circuits d'autobus en favorisant notamment les déplacements entre les quartiers et vers les principaux pôles d'attraction de la ville, par exemple un meilleur accès au Centre de la nature et à la Cité de la santé de Laval. Cela pourrait entre autres permettre à nos adolescents et aux familles sans voiture de se déplacer plus aisément dans la ville.

## **3 - Des déplacements sécuritaires**

Les familles sont également préoccupées par la sécurité dans les déplacements et l'importance de favoriser les transports actifs. Plusieurs intersections de nos quartiers sont considérées problématiques (Curé-Labelle/ Dagenais, des Oiseaux/ Curé-Labelle, Curé-Labelle/ de la Canardière, intersections aux bretelles de l'A-15, Renaissance/ Galarneau, Renaissance/ Curé-Labelle, Renaissance/ Paul-Émile-Borduas, Galarneau/ René-Angers, rue de l'Ombrette/ Des Oiseaux). Sans être exhaustive, cette liste montre les préoccupations des résidents de nos quartiers. Les infrastructures peuvent être rendues plus sécuritaires notamment en ajoutant des trottoirs plus larges pour les déplacements avec poussette et pour les personnes à mobilité réduite, l'importance du déneigement et du déglacage durant les mois d'hiver et la diminution des limites de vitesse. On suggère également de tracer des faux trottoirs et d'installer des poteaux pour délimiter les zones piétonnes, des mesures d'atténuation de la circulation et enfin, des zones scolaires sécurisées

pour les enfants marcheurs. La cartographie des zones non sécuritaires entreprise par la Ville est une bonne initiative qui doit se continuer. De plus, nous favorisons l'urbanisme tactique pour l'implication des citoyens afin d'améliorer la sécurité urbaine.

### **L'appartenance au quartier**

Nous souhaitons finalement que la Ville revoie sa vision du quartier à plus petite échelle (rue, secteur, quartier). Pour les deux quartiers que nous représentons (Ste-Rose et Fabreville-Est), il existe un sentiment d'appartenance à l'échelle des secteurs (Champenois, Champfleury, Vieux-Sainte-Rose, secteur du parc Marc-Aurèle-Fortin, etc.). Chacun de ces secteurs a ses services (parc, école, bibliothèque, centre communautaire, maison de quartier, commerces et services de proximité, etc.). Il faut donc soutenir ces communautés dans le développement de services et favoriser les activités de proximité (fête de famille, lieux de rencontre, etc.). Nous souhaitons également plus de commerces de proximité, que les commerces s'orientent davantage vers les besoins des familles et que ces services soient accessibles sur le plan économique. Cela favoriserait entre autres une meilleure conciliation travail-famille en plus de favoriser le transport actif.

### **Quelques commentaires sur les orientations**

Nous adhérons pleinement à l'orientation 1 qui est de gérer l'occupation du territoire de façon écoresponsable, en particulier l'objectif 1.1 qui est d'arrimer la planification du territoire et la planification des transports. Plusieurs des actions proposées dans cette orientation sont intéressantes puisqu'elles permettent de valoriser davantage le transport en commun et les transports actifs.

L'orientation 2 devrait être revue afin d'intégrer la notion de quartier ainsi que le concept d'organisation spatiale de la ville qui repose sur la complémentarité entre les pôles de quartier, le centre-ville et les grands parcs. Les pôles de quartier ne représentent pas l'ensemble de la réalité de ce que vivent les résidents des différents quartiers et les résidents ne se reconnaissent pas nécessairement dans ces pôles de quartier dans leur quotidien. L'appartenance au quartier se passe à l'échelle de petites communautés autour de l'école et du parc de quartiers et des services de proximité. Chacune de ces communautés a ses propres enjeux d'aménagement. D'ailleurs, les ateliers de discussion qui se sont déroulés au printemps 2015 en préparation de la révision du schéma d'aménagement ont permis à des résidents d'un même secteur de s'exprimer sur les enjeux de leur communauté. Ce sont là les véritables pôles des différents quartiers.

Le schéma d'aménagement propose de consulter les résidents des pôles de quartier, d'élaborer et de mettre en œuvre une planification particulière et d'associer la population et les organismes communautaires des pôles de quartier (objectif 2.2) mais aucun exercice de ce genre n'est prévu en dehors des pôles identifiés par la ville.

À défaut de plan d'urbanisme, le schéma d'aménagement doit proposer une planification des quartiers, et non seulement des pôles de quartier identifiés au schéma. Les résidents des quartiers doivent pouvoir être consultés sur les enjeux qui les concernent, que ce soit sur la question de la sécurité, du transport actif ou sur des enjeux d'aménagement en général.

Nous appuyons l'objectif 3.3 qui est d'encourager la vitalité culturelle et communautaire comme levier d'intégration des familles, et en particulier l'aménagement de parcs familiaux afin de les doter d'installations, d'équipements et de service permettant de consolider une programmation d'activités quatre saisons. Les résidents des quartiers devraient être impliqués tant au niveau de la planification des installations que de celle des activités.

## **Conclusion**

Le comité Voix des parents du quartier Ste-Rose/Fabreville salue le travail réalisé par la Ville de Laval afin de mettre à jour son schéma d'aménagement et souhaite qu'il devienne un instrument qui favorise une meilleure qualité de vie des familles de son territoire. Nos quartiers sont des milieux en perpétuelle transformation qui présentent chacun leurs défis. Nous souhaitons que les familles participent activement à l'amélioration de leur milieu.

Anne Thivierge (thivann@videotron.ca)  
au nom du comité Voix des parents du quartier Ste-Rose/ Fabreville-Est

Pour rejoindre le comité :

projet\_sterose@regroupement.quebecenforme.org